Grimpeuse- Elagueuse | Grimpeur-Elagueur

RÉF | 7534

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Connaitre l'arbre (d'un point de vue biologique, physiologique, utilitaire);
- Evaluer, gérer les risques liés aux arbres et diagnostiquer une pathologie;
- Grimper et se déplacer dans un arbre;
- Tailler et abattre un arbre;
- Gérer le matériel et l'équipement;
- Respecter les législations, la sécurité, l'hygiène et l'environnement;
- Organiser un chantier;
- Gérer son activité professionnelle.

Programme

- **Cours professionnels :**

  1ère année :
  Connaître l'arbre ; Evaluer, gérer les risques, diagnostiquer une pathologie ; Grimper et se déplacer dans un arbre (théorie appliquée) ; Tailler et abattre un arbre (théorie appliquée) ; Gérer le matériel et l'équipement ; Respecter la législation ; Organiser un chantier ; Gérer son activité professionnelle.

  2ème année :
  Connaître l'arbre ; Evaluer, gérer les risques, diagnostiquer une pathologie ; Grimper et se déplacer dans un arbre (théorie appliquée) ; Tailler et abattre un arbre (théorie appliquée) ; Gérer la matériel et l'équipement ; Respecter la législation ; Gérer son activité professionnelle ; Organiser un chantier.

- **Cours de gestion :**

  droit, comptabilité, fiscalité, commerce, création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :
- d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

- **Attention :**

  Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours professionnels seront suivis, au choix, dans un Centre IFAPME.

  Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

2 année(s)

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours

Horaire peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 235 euros/an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit le troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Avoir réussi le test d'aptitude de grimpe, au plus tard au 31 octobre de l'année de formation.

Le candidat qui n'aurait pas encore présenté le test de grimpe préalablement à l'entrée en formation en entreprise ne pourra exercer que des activités au sol en attendant d'avoir réussi ce test.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation